



Les Principes directeurs de l'OCDE et l'engagement significatif des parties prenantes

Avez-vous du mal à vous engager avec une entreprise qui porte ou pourrait porter atteinte aux droits de l'homme, à la communauté ou à l'environnement ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à parvenir à un engagement significatif.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur l'engagement significatif des parties prenantes

Les Principes directeurs de l'OCDE stipulent que, notamment dans le cadre de l'exercice du devoir de diligence, les entreprises doivent s'engager de manière significative avec les parties prenantes ou leurs représentants légitimes, en ce qui concerne les activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur elles dans le cadre des questions couvertes par les Principes directeurs. Les Principes directeurs et les orientations de l'OCDE en matière de diligence raisonnable décrivent ce qu'implique un engagement significatif des parties prenantes. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :



- Garantir un engagement interactif avec les parties prenantes concernées, c'est-à-dire les personnes, les groupes ou leurs représentants qui ont des droits ou des intérêts liés aux Principes directeurs et qui sont ou peuvent être affectés par les activités, les produits ou les services d'une entreprise.
- Identifier et supprimer les obstacles potentiels à l'engagement des personnes en situation de vulnérabilité ou de marginalisation.
- Mener un engagement permanent avec les parties prenantes, dans les deux sens, de bonne foi par les participants des deux côtés, et en tenant compte des points de vue des parties prenantes.
- Le cas échéant, respecter et garantir l'engagement des parties prenantes comme un droit en soi.
- Veiller à ce que l'engagement des parties prenantes soit opportun, accessible, approprié et sûr pour les parties prenantes.
- Noter qu'il est particulièrement important de s'engager avant que les activités commerciales n'aient lieu, par exemple lors des phases de planification et de décision des projets impliquant, par exemple, une utilisation intensive de la terre ou de l'eau qui pourrait affecter de manière significative les communautés locales.

Conseil

Lors des plaintes ou des contacts avec les entreprises, la société civile ou les communautés doivent expliquer pourquoi l'activité de l'entreprise a ou peut avoir un impact significatif sur les parties prenantes concernées. Vous pouvez exhorter l'entreprise à donner la priorité (comme le permettent les Principes directeurs) à l'engagement avec les parties prenantes les plus gravement touchées ou potentiellement touchées - et pas seulement avec les parties prenantes qui sont d'accord avec l'entreprise ou qui sont plus faciles d'accès.

Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

